



Le Président-directeur général

Paris, le 16 juillet 2019

Mesdames, chères collègues,

Je constate et regrette que les femmes n'occupent pas la même place que les hommes au sein du CNRS. Le nombre moyen de chercheuses est de 35%, celui des IT environ 50 %. Ces chiffres cachent, en outre, une grande hétérogénéité par discipline et par métier, et surtout par grades et corps. Par ailleurs, le pourcentage des femmes dans des postes à responsabilité est toujours trop faible dans notre établissement.

Les études montrent que, globalement, le taux d'autocensure est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. La proportion de candidates dans les concours à tous les niveaux est très souvent inférieure à celle du vivier correspondant. Or, il est difficile de promouvoir des personnes qui ne postulent pas !

Au-delà du plan d'action égalité mis en œuvre par la Mission pour la Place des Femmes au CNRS le comité parité-égalité créé en 2018 souhaite associer davantage les instituts scientifiques à la démarche de promotion des femmes et de leurs carrières afin de remédier aux inégalités qui sont dues au fonctionnement de l'organisme.

J'attache personnellement une grande importance au traitement de la parité et à l'égalité entre femmes et hommes au CNRS. Je vous écris donc aujourd'hui, pour vous encourager à vous présenter aux concours, aux promotions, et postes d'encadrement auxquelles vous pourriez être éligibles.

Le CNRS a besoin de toutes ses compétences et de toutes ses forces. Il doit pouvoir proposer des carrières équivalentes aux femmes et aux hommes.

Je suis déterminé à rendre le CNRS plus volontariste et plus actif sur cette question.

Bien à vous,

Antoine PETIT

